

L'Asie du Sud-Est et l'Afrique occidentale subsaharienne : deux modèles opposés d'accumulation primitive du capital dans les « régions périphériques »

Ryoichi Yamazaki

Université agricole et technologique
de Tokyo
3-5-8 Saiwaicho
Fuchu-shi
Tokyo
183-8509
Japon
<r-yamaza@cc.tuat.ac.jp>

Résumé

Nous présentons dans cet article deux modèles opposés d'accumulation primitive du capital dans deux « régions périphériques » : le modèle d'Asie du Sud-Est et celui d'Afrique subsaharienne. En Asie du Sud-Est, la différenciation des classes sociales agricoles qui a accompagné la « révolution verte » a créé une réserve de main-d'œuvre bon marché, qui a attiré les investissements directs du « centre » industriel le plus proche, le Japon. En revanche, en Afrique subsaharienne, le système foncier dominant de la propriété communautaire a empêché l'émergence de marchés fonciers ruraux actifs. Les mouvements de décomposition et recomposition des classes sociales paysannes y ont donc été beaucoup moins actifs et moins attractifs pour le « centre » industriel proche, l'Europe. Ce sont les différences entre systèmes fonciers (d'un côté, la propriété foncière individuelle et, de l'autre, la propriété foncière communautaire), eux-mêmes produits de l'histoire locale, qui nous semblent être à l'origine de modèles opposés d'accumulation primitive dans les deux régions.

Mots clés : capital ; Mékong ; Niger ; propriété foncière ; riz ; structure sociale.

Thèmes : économie et développement rural ; territoire, foncier, politique agricole et alimentaire..

Abstract

Southeast Asia and Western sub-Saharan Africa: Opposing models of primitive capital accumulation in "peripheral regions"

We propose two contrasting forms of primitive capital accumulation in peripheral regions: the Southeast Asian model and the sub-Saharan African model. In Southeast Asia, the differentiation of the agricultural classes, which accompanied the "green revolution", created a reserve of cheap labour, which attracted direct foreign investment from the centre. Conversely, in Sub-Saharan Africa, the domination by a communal agrarian system prevented the rural land markets from developing. The movement toward the decomposition of the peasant classes was not very active in the region. The historical differences in the agrarian systems (private land ownership and communal land ownership) are the origins of the opposite models of the primitive capital accumulation in the two regions.

Key words: capital; land tenure; Mekong; Niger; rice; social structure.

Subjects: economy and rural development; territory, land use, agricultural and food production policy.

Cet article présente deux formes opposées d'accumulation primitive du capital (Marx, 1867) dans des pays en développement considérés par Amin et Wallerstein comme des « régions périphériques »

Pour citer cet article : Yamazaki R, 2012. L'Asie du Sud-Est et l'Afrique occidentale subsaharienne : deux modèles opposés d'accumulation primitive du capital dans les « régions périphériques ». *Cah Agric* 21 : 219-24. doi : 10.1684/agr.2012.0570

(Amin, 1972, 1973 ; Wallerstein, 1974 ; Amin *et al.*, 1982) : le modèle d'Asie du Sud-Est et le modèle d'Afrique subsaharienne. L'objectif étant de proposer ultérieurement une typologie systématique et globale du processus d'accumulation primitive dans les « régions périphériques », nous commençons par décrire ici deux formes extrêmes, qui présentent des caractéristiques que l'on retrouve dans de nombreuses autres situations.

Ces dernières années, l'Afrique subsaharienne stagne alors que l'Asie du Sud-Est est en plein essor économique. Si l'Afrique a rejoint le monde capitaliste plus tôt que l'Asie, le véritable développement économique est longtemps resté l'apanage d'une partie des pays du nord de l'Afrique et de l'Afrique du Sud. Il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle pour que le « développement » économique touche l'intérieur du continent, mais les luttes entre les grandes puissances coloniales européennes se sont alors rapidement intensifiées et la « stagnation » économique qui s'est installée après la première guerre mondiale est toujours sensible. En Afrique subsaharienne, les taux moyens de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) par tête ont été de 0 % entre 1970 et 1990, et de 1,8 % entre 1990 et 2009 (ONU). En revanche, l'Asie du Sud-Est est complètement sortie de la stagnation dans laquelle elle était plongée. Le développement économique accompli ces dernières années, qualifié de « miracle asiatique » (World Bank, 1993), profitant de l'essor de l'ensemble des pays d'Asie de l'Est, est remarquable (taux moyens de croissance pour l'Asie orientale et le Pacifique de 5,4 et 7,2 % aux mêmes périodes). L'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne ont donc toutes deux subi une longue stagnation économique, mais à partir des années 1980, on note de grandes différences dans leur développement. Comme nous allons le voir dans la partie suivante, ce contraste peut, selon nous, être expliqué en distinguant deux formes d'accumulation primitive dans les « régions périphériques ». Dans la troisième partie, nous aborderons les différences entre systèmes fonciers ruraux, qui nous semblent être à l'origine des différences entre formes d'accumulation primitive du capital.

Deux formes opposées d'accumulation primitive du capital

L'analyse des différences de développement entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne sera abordée à partir des deux systèmes que sont le « complexe est-asiatique » et le « complexe Europe/Afrique subsaharienne », chacun étant formé d'un « centre » développé — Japon ou Europe — et d'une « région périphérique » économiquement sous-développée — Asie du Sud-Est ou Afrique subsaharienne (Yamazaki, 2007 ; *figure 1*).

Considérons d'abord le complexe est-asiatique. À partir des années 1980, la main-d'œuvre japonaise d'origine agricole s'est tarie, ce qui a poussé les entreprises industrielles japonaises à augmenter leurs investissements directs dans les régions « périphériques » d'Asie du Sud-Est. En effet, la différenciation des classes sociales paysannes, qui avait accompagné la « révolution verte » des régions « périphériques », avait créé une réserve de

main-d'œuvre bon marché, qui attirait les investissements étrangers du « centre » japonais. Cette évolution suit parfaitement le schéma de développement décrit par les études sur les nouvelles divisions du travail à l'échelle internationale (Fröbel *et al.*, 1980).

En revanche, dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, le système foncier dominant de la propriété communautaire a empêché le développement de marchés fonciers ruraux actifs, et donc de dynamiques de différenciation fortes des classes paysannes. D'autres facteurs viennent renforcer ce phénomène : une faible compétition entre exploitations en termes de productivité, et une faible disparité entre elles en termes de rentabilité. Ainsi, le système foncier et les structures sociales rurales d'Afrique subsaharienne offrent un contraste saisissant avec la différenciation foncière et sociale qui a eu lieu en Asie du Sud-Est.

Traditionnellement, les relations entre individus dans les villages agricoles d'Afrique subsaharienne ne reposent pas sur la « compétition », mais sur la « symbiose » et la « coexistence », au moins à l'intérieur des communautés. La structure de la société est donc

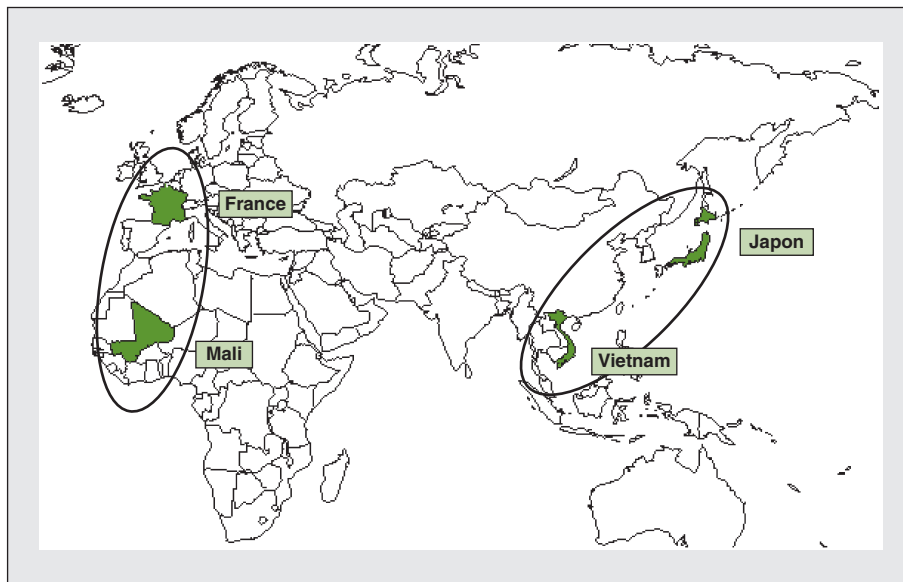


Figure 1. Le complexe est-asiatique et le complexe Europe/Afrique subsaharienne, formés chacun d'un « centre » développé et d'une « région périphérique ».

Figure 1. The East Asian and European/Sub-Saharan African complexes, each formed of a developed "centre" and a peripheral "region".

fondamentalement différente de celle reposant sur la compétition que l'on rencontre en Asie du Sud-Est. En d'autres termes, l'activité économique des villages d'Afrique subsaharienne est plus liée à une « valeur d'usage » qu'à une « valeur d'échange » du produit (Sahlins, 1972). Ainsi, les agriculteurs qui doivent quitter leurs terres, c'est-à-dire la main-d'œuvre issue de la différenciation des classes sociales paysannes, n'émergent pas comme une classe sociale propre. Au contraire, les activités salariées saisonnières que l'on peut observer dans les villes d'Afrique subsaharienne ont pour objectif de gagner l'argent nécessaire au maintien d'une agriculture au sein du village. En somme, l'un des principaux objectifs de l'émigration est d'enrayer la décomposition des exploitations agricoles. Les migrations de main-d'œuvre des villages vers les villes et le salariat dans les villes d'Afrique subsaharienne supposent donc un retour ultérieur possible au village (Meillassoux, 1975).

Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne n'est pas parvenue, et ne parvient toujours pas à attirer véritablement les investissements étrangers du « centre » pour son industrialisation. Le recours à la main-d'œuvre bon marché en provenance de régions agricoles des pays en développement, par le capital du « centre » européen, prend donc la forme de migrations de main-d'œuvre, qui va s'installer dans le « centre ». Dans le passé, ces migrations se sont d'abord traduites par la traite des esclaves. De nos jours, elles se font sous la forme de migrations internationales. Les travailleurs qui quittent les villages agricoles des « régions périphériques », avec l'intention d'y revenir, sont en fait amenés à s'installer définitivement dans le « centre » en tant qu'immigrants. Cela peut paraître paradoxal, mais pour faire entrer complètement dans une relation capitaliste la main-d'œuvre que l'on ne parvient pas à mobiliser pour favoriser l'accumulation de capital en Afrique subsaharienne, puisqu'elle retourne vers les villages agricoles, il est nécessaire de la couper de sa région d'origine sur le plan géographique, mais aussi de ses systèmes sociaux. Pour y parvenir, il faut faire en sorte qu'elle s'installe définitivement dans le « centre ».

Systèmes fonciers et productivité agricole

Les règles qui régissent le système foncier

Les différences entre les systèmes fonciers d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne (d'un côté, la propriété foncière individuelle et, de l'autre, la propriété foncière communautaire), elles-mêmes produits de l'histoire, sont probablement à l'origine des modèles opposés d'accumulation primitive dans les deux « régions périphériques » étudiées. Mais quelle est l'origine de ces différences entre systèmes fonciers ? Abordons cette question du point de vue de la productivité agricole ou des capacités de production agricole (Marx, 1867), à partir des données collectées par l'auteur (enquêtes auprès des paysans et des organismes locaux, données statistiques, documents officiels), dans le delta du Mékong (Vietnam) et dans le delta central du Niger (Mali) entre les années 90 et les années 2000 (Yamazaki *et al.*, 2002 ; Yamazaki, 2004 ; Yamazaki, 2005 ; Yamazaki, 2007).

Différentes méthodes de riziculture aquatique se sont développées dans le delta du Mékong, selon le climat et les conditions naturelles de chaque région, notamment en fonction des précipitations, du type de sol, de la salinité, des crues et des marées. Si le développement de ces différentes méthodes suppose l'existence d'aménagements hydrauliques entrepris par l'administration coloniale, puis par l'État du Vietnam, il est également le résultat de l'adaptation des agriculteurs aux conditions naturelles de chaque région. Les investissements des agriculteurs eux-mêmes dans la construction de digues, de canaux et de fossés ont joué un rôle important dans le processus d'adoption des cultivars modernes de riz mis au point à partir des années 70 par les organismes de recherche.

Si l'on compare la courbe d'augmentation de la productivité rizicole et le niveau qu'elle a atteint dans le delta du Mékong (10 tonnes par hectare et par an) à ceux de la riziculture dans le delta intérieur du Niger (submersion contrôlée : 1 à 2 tonnes par hectare

et par an ; Office du Niger : 6 à 7 tonnes par hectare et par an), les différences sont importantes. Ces différences sont également dues au fait que le mode de riziculture aquatique le plus répandu dans le delta central du Niger est la méthode traditionnelle du riz flottant, employée dans les rizières où l'on ne maîtrise pas le niveau de l'eau (submersion libre). Même de nos jours, la riziculture traditionnelle est encore souvent conduite dans des conditions de faible maîtrise de l'eau (submersion contrôlée) (Jamin *et al.*, 2011). De plus, la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau, que l'on peut observer de nos jours dans la partie amont du delta intérieur du Niger (à l'Office du Niger), et qui est nécessaire à la mise en place d'une riziculture irriguée avec gestion de l'eau, dépend presque toujours de l'aide financière et technologique de pays étrangers (Coulibaly *et al.*, 2006 ; Bélières *et al.*, 2011 ; Kuper, 2011 ; Adamczewski *et al.*, 2011). Il est encore rare que des agriculteurs locaux prennent l'initiative de nouveaux aménagements, les réalisent et investissent eux-mêmes, même si la situation commence à évoluer depuis cinq ans (Brondeau, 2011 ; Barbier *et al.*, 2011).

La différence entre les deux deltas, en termes de processus historiques d'augmentation de productivité de la riziculture aquatique, et en termes de niveaux de productivité actuels, peut être qualifiée de véritable « disparité » et reflète probablement les différences entre les systèmes fonciers dominants dans chaque delta.

Dans le delta du Mékong, la dynastie Nguyen a fixé le système foncier au début du XIX^e siècle (Brocheux, 1995). Il semble même que le concept de droit de propriété sur la terre ait déjà été répandu avant cette époque. Cependant, après l'instauration du régime socialiste au milieu des années 70, le système foncier en place dans le delta du Mékong est un système collectiviste. Mais depuis les lois sur la propriété foncière de 1988 et de 1993, les agriculteurs disposent de droits étendus, équivalents à un droit de propriété individuelle, sur les terres qu'ils cultivent. Un marché de vente et de location de terres agricoles est ainsi en train de se développer (Cho *et al.*, 2001).

En revanche, dans le delta central du Niger comme dans de nombreuses autres zones agricoles d'Afrique subsaharienne, le système traditionnel de gestion foncière est communautaire. Ce système est toujours dominant, sauf dans la zone de l'Office du Niger. On y considère que la terre appartient à la communauté, et sa gestion est confiée au « maître des terres », ou chef de terre, par l'ensemble des membres du village. Ce « maître des terres » incarne la propriété foncière par la communauté. C'est lui qui répartit les terres communes, et le système permet aux agriculteurs d'en avoir l'usufruit. De plus, les agriculteurs peuvent transmettre à leur descendance les terres qui leur ont été attribuées. En revanche, il leur est interdit de les vendre, de les hypothéquer ou de les prêter contre rémunération. Qui plus est, si les terres n'ont pas été cultivées pendant une longue période (de l'ordre de plusieurs années), ou si le bénéficiaire des terres ne les gère pas correctement, il doit les rendre au « maître des terres », qui peut alors les allouer à une autre famille (Cissé, 1982 ; Schmitz, 1986 ; Barrière et Barrière, 2002 ; De Noray, 2003).

Pour résumer, il semble que le concept de propriété foncière individuelle se soit développé assez tôt dans l'histoire de la vallée du Mékong, ce qui a permis des investissements agricoles sur la durée. En revanche, dans le delta intérieur du Niger, la propriété foncière communautaire a fait obstacle aux investissements agricoles pérennes par les possesseurs des terres.

De plus, dans la vallée du Mékong, il existe un marché foncier au sein duquel se développent une compétition entre exploitations agricoles pour la productivité et une différenciation de classes sociales paysannes. En revanche, dans le delta intérieur du Niger, la propriété communautaire n'encourage ni le développement de la compétition entre exploitations agricoles, ni la différenciation des classes sociales paysannes. Au contraire, le but premier des relations entre les individus est de leur permettre de vivre ensemble, même si c'est dans une société très hiérarchisée (Gafsi *et al.*, 2007).

Les disparités entre les deux deltas, concernant les investissements par les

agriculteurs dans les aménagements fonciers, seraient donc dues aux différences entre leurs systèmes fonciers. Ce raisonnement laisse cependant de côté la notion fondamentale de productivité. En général, lorsque la productivité agricole atteint un niveau élevé, le concept de propriété privée de la terre émerge peu à peu. En effet, la personne qui investit pour défricher des terres, pour augmenter leur fertilité ou les irriguer, doit être certaine non seulement de pouvoir amortir son investissement, mais aussi d'en tirer des bénéfices. Dans ce cas, il devient indispensable d'instituer, dans la coutume ou dans la loi, un droit foncier individuel relativement fort. Dans cette optique, le concept de propriété foncière individuelle devient le produit d'un certain degré de développement de la productivité agricole.

À ce propos, Iliffe (1983) avance que si le concept de droit individuel sur la terre ne s'est pas développé en Afrique, c'est parce qu'il y a largement assez d'espace par rapport à la population et que la spéculation foncière y est absente. En effet, la densité de population est de 18 habitants/km² (en 1998) dans la région de Mopti, où se trouve le delta intérieur du Niger, contre 422 habitants/km² (en 2002) dans le delta du Mékong. De plus, d'après une enquête de l'administration locale malienne, la proportion de terres cultivables réellement cultivées ne dépasse pas 11 % dans le delta central du Niger. Lorsque la productivité agricole atteint un niveau requérant des investissements fonciers, il devient en général nécessaire d'introduire dans la société le concept de droits fonciers individuels. Pourtant, au début du XIX^e siècle, lorsque la dynastie Nguyen a établi le système foncier individuel dans le delta du Mékong, de larges zones du delta étaient encore inexploitées.

Les « modèles » de productivité agricole et les conditions climatiques et naturelles

Si les droits fonciers individuels restent peu développés dans le delta intérieur du Niger, c'est parce que la forme dominante de riziculture aquatique ne nécessite généralement pas de gros

investissements. Le niveau de productivité entraînant l'émergence de droits fonciers individuels n'a pas encore été atteint. Le problème suivant se pose alors : qu'est-ce qui est à l'origine des caractéristiques des capacités de production (que l'on peut qualifier de « modèle »), que l'on ne peut réduire à la différence de développement entre les rizicultures aquatiques du delta du Niger et du delta du Mékong ? Nous allons explorer ce point ci-dessous, en relation avec les conditions climatiques, naturelles et les processus historiques.

Tout d'abord, le climat du delta intérieur du Niger est semi-aride ; la pluviosité y est inférieure à 500 mm/an. Les investissements initiaux liés au défrichage sont donc peu importants. Les conditions sont très différentes dans le delta du Mékong, qui reçoit la mousson et une pluviosité moyenne de 1 500 mm/an. Il a fallu abattre les cajeputs (*Melaleuca cajuputi*) et la mangrove à *Myrsinacées*, *Rhizophoracées*, *Verbénacées*... qui l'envahissaient. Il a également fallu creuser des canaux d'évacuation là où les eaux s'écoulaient difficilement. En d'autres termes, des investissements initiaux considérables ont été nécessaires. On retrouve d'ailleurs des conditions similaires sur la côte africaine des « rivières du Sud » (Casamance, Guinée Bissau, Guinée), où la mise en culture de la mangrove a nécessité des aménagements de contrôle de l'eau beaucoup plus anciens que ceux du delta central nigérien, même si la riziculture y est plus récente (Cormier-Salem, 1999). Ensuite, la riziculture aquatique ouest-africaine a d'abord suivi le rythme des cycles naturels des crues du fleuve Niger. La maîtrise de l'eau était encore faible lorsque les Européens ont introduit les grands aménagements hydro-agricoles au XX^e siècle. En Asie orientale, en revanche, l'irrigation a une histoire très ancienne (Watanabe, 1977). Dans les conditions climatiques et naturelles du delta intérieur du Niger, les bases pour développer ce savoir-faire agricole étaient absentes. Pourtant, dans cette région, entre le VIII^e et le XVI^e siècle, les royaumes du Ghana, du Mali et du Songhaï ont prospéré puis, ont décliné. Mais, il est probable que ces royaumes n'avaient pas développé de grands aménagements hydro-agricoles. Ils ne reposaient pas sur la production agricole, mais plutôt sur

le commerce de l'or et du sel (Gallais, 1984). Sur ce point, l'histoire du delta central nigérien est très différente de celle de l'Asie orientale, où des États ont élaboré dès l'antiquité et le Moyen-Âge un système étatique appelé « despotisme asiatique » (Montesquieu, 1748 ; Wittfogel, 1957), reposant sur la gestion d'installations d'irrigation à grande échelle, comme la dynastie Nguyen dans le delta du Mékong. Ainsi, les conditions naturelles en Afrique de l'Ouest n'ont poussé ni les agriculteurs à accroître leur productivité en termes de gestion des eaux, ni l'État à investir dans l'aménagement hydro-agricole. Enfin, la riziculture aquatique en Afrique de l'Ouest a pour particularité d'être liée à l'élevage d'herbivores. En effet, les champs après la récolte, servent de pâturage aux bovins, moutons, chèvres, chevaux, ânes et chameaux. Le passage de ces animaux détruit les diguettes des rizières et les cavaliers des canaux et des drains, ce qui est un problème pour les aménagements rizicoles de l'Office du Niger (Bonneval *et al.*, 2002). C'est l'un des obstacles à l'investissement dans les aménagements rizicoles. Cette caractéristique historique de la riziculture ouest-africaine constitue une grande différence avec la riziculture de l'Asie orientale, où les rizières ne sont pas pâturées après la récolte (Kumashiro, 1969).

Le « modèle » rizicole du delta intérieur du Niger a été façonné par des conditions climatiques et naturelles semi-désertiques, un régime de crues non contrôlées et un élevage associé à l'agriculture. En revanche, en Asie du Sud-Est, ce sont la végétation initiale dense (la jungle et la mangrove), la gestion de l'eau dans les zones basses et l'absence de pâturage qui ont forgé le « modèle » rizicole.

Perspectives

Dans les communautés agricoles d'Afrique subsaharienne, la valeur des relations humaines à l'intérieur du groupe est évaluée selon le principe de la solidarité, illustré par la charité des riches envers les pauvres. Ce principe nous semble à l'origine de la stagnation économique que connaît l'Afrique subsaharienne. Si les investissements extérieurs en

provenance d'Europe et d'autres pays du « centre » industriel y stagnent, c'est notamment parce que le principe de solidarité freine le processus de différenciation des classes sociales paysannes et neutralise les antagonismes sociaux à l'intérieur des communautés.

Au contraire, dans les villages agricoles d'Asie du Sud-Est, la différenciation des classes sociales paysannes est plus rapide, du fait de relations sociales fondées sur l'individualisme, avec comme conséquence une compétition accrue entre exploitations agricoles, en particulier lors de la « révolution verte ». Ce processus a créé une classe de travailleurs sans terre, nécessaire à l'industrialisation. Ainsi, l'association des investissements directs en provenance des pays étrangers du « centre » et de la décomposition des éléments précapitalistes ruraux a permis à l'industrialisation de progresser en Asie du Sud-Est.

La reconstruction de véritables relations symbiotiques dans les villages d'Asie du Sud-Est ne signifie pas revenir à des relations solidaires du type de celles que l'on rencontre en Afrique subsaharienne. Au contraire, cette reconstruction passe par une industrialisation et une capacité de production acquises au cours de l'histoire en relation avec le « centre », mais aussi par la construction d'une société affranchie de l'aliénation et des différences sociales qui en sont indissociables. Il y a plus de chances qu'une telle société voit le jour dans les pays « périphériques » que dans le « centre », où les relations au capital sont beaucoup plus solides. ■

Références

- Adamczewski A, Hertzog T, Dosso M, Jouve P, Jamin JY, 2011. L'irrigation peut-elle se substituer aux cultures de décrue ? *Cahiers Agricultures* 20 : 97-104. doi: 10.1684/agr.2011.0469.
- Amin S, 1972. Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain : La problématique de transition. *Tiers-Monde* 13 : 703-26.
- Amin S, 1973. *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Amin S, Arrighi G, Frank AG, Wallerstein I, 1982. *La crise, quelle crise ? Dynamique de la crise mondiale*. Paris : Éditions Maspéro.
- Barbier B, Ouedraogo H, Dembélé Y, Yacouba H, Barry B, Jamin JY, 2011. L'agriculture irriguée dans

le Sahel ouest-africain. *Cahiers Agricultures* 20 : 24-33. doi: 10.1684/agr.2011.0475.

Barrière O, Barrière C, 2002. Un droit à inventer : foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger (Mali) Paris : IRD Éditions.

Bélières JF, Hilhorst T, Kébé D, Keïta MS, Keïta S, Sanogo O, 2011. Irrigation et pauvreté : le cas de l'Office du Niger au Mali. *Cahiers Agricultures* 20 : 144-9. doi: 10.1684/agr.2011.0473.

Bonneval P, Kuper M, Tonneau JP, 2002. *L'Office du Niger : grenier à riz du Mali*. Montpellier : Cirad ; Karthala.

Brocheux P, 1995. *The Mekong Delta: ecology, economy and revolution 1860-1960*. Madison (USA) : Center for Southeast Asian Studies, University of Wisconsin-Madison.

Brondeau F, 2011. L'agrobusiness à l'assaut des terres irriguées de l'Office du Niger (Mali). *Cahiers Agricultures* 20 : 136-43. doi: 10.1684/agr.2011.0472.

Cho K, Yagi H, 2001. *Vietnamese agriculture under market-oriented economy*. Hanoi : Agricultural publishing house.

Cissé, 1982. Les leyde du delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique. In: Bris EL, le Roy E, Leimdorfer F, eds. *Enjeux Fonciers en Afrique Noire*. Paris : Karthala.

Cormier-Salem MC, 1999. *Rivières du Sud: sociétés et mangroves ouest-africaines*. Paris : IRD.

Coulibaly Y, Bélières JF, Koné Y, 2006. Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali : évolutions et perspectives. *Cahiers Agricultures* 15 : 562-9.

De Noray ML, 2003. Delta intérieur du fleuve Niger au Mali-quand la crue fait la loi : l'organisation humaine et le partage des ressources dans une zone inondable à fort contraste. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* 4. (en ligne) <http://vertigo.revues.org/3796>.

Fröbel F, Heinrichs J, Kreye O, 1980. *The International division of labour: structural unemployment in industrialised countries and industrialisation in developing countries*. Cambridge (UK) : Cambridge University Press.

Gafsi M, Dugué P, Jamin JY, Brossier J, 2007. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre : enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*. Versailles : Éditions Quae.

Gallais J, 1984. *Hommes du sahel : espaces-temps et pouvoirs. Le Delta intérieur du Niger : 1960-1980*. Paris : Flammarion.

Iliffe J, 1983. *The emergence of African capitalism*. London : The Macmillan Press.

Jamin JY, Bouarfa S, Poussin JC, Garin P, 2011. Les agricultures irriguées face à de nouveaux défis. *Cahiers Agricultures* 20 : 10-5. doi: 10.1684/agr.2011.0477.

Kumashiro Y, 1969. *Hikaku nouhou ron (étude comparative sur le mode de production agricole)*. Tokyo : Ochanomizu Syobou.

Kuper M, 2011. Des destins croisés : regards sur 30 ans de recherches en grande hydraulique. *Cahiers Agricultures* 20 : 16-23. doi: 10.1684/agr.2011.0467.

Marx K, 1867. *Das Kapital: buch1*. Hamburg : Otto Meissner.

- Meillassoux C, 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : F. Maspero.
- Montesquieu CL, 1748. *De l'Esprit des Lois*. Genève : Barrillot & Fils.
- Sahlins M, 1972. *Stone age economics*. Chicago : Aldine Publishing Co.
- Schmitz J, 1986. L'État géomètre : les leydi des Peuls du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Massina (Mali). *Cahiers d'Études Africaines* 26 : 349-94.
- Wallerstein E, 1974. *The modern world-system: capitalist agriculture and the origins of the European world-economy in the sixteenth century*. New York : Academic Press.
- Watanabe T, 1977. *Ine no michi (La voie du riz)*. Tokyo : NHK Books.
- Wittfogel KA, 1957. *Oriental despotism: a comparative study of total power*. New Haven : Yale University Press.
- World Bank, 1993. *The East Asian miracle: economic growth and public policy*. New York : Oxford University Press.
- Yamazaki R, Ni DV, Thanh DN, Tuyen NQ, Sanh NV, Duong LT, 2002. Changes in the agricultural structure of the Mekong Delta of Vietnam. *J Rakuno Gakuen University* 26 : 99-104.
- Yamazaki R, 2004. *Agriculture in the Mekong Delta of Vietnam*. Aniane (France) : Louma Productions.
- Yamazaki R, 2005. Development of the Office du Niger. *J Rakuno Gakuen University* 30 : 49-64.
- Yamazaki R, 2007. *Syuhon kaihatsu tojyou syokoku no kyousei nougyou system (Les systèmes agricoles symbiotiques des pays en voie de développement de la périphérie : autour de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique)*. Tokyo : Nourin Toukei Kyokai.